

ENERGIE NEWS



« Enfin il fait bon »!

Comment suite à une visite à domicile le confort d'un logement s'est considérablement amélioré...

Une famille monoparentale comprenant quatre enfants, un logement social équipé de radiateurs électriques, un vieux poêle à mazout, une situation financière compliquée. Voilà les informations qui nous parviennent avec la demande de visite à domicile d'un CPAS partenaire.

Lors de notre passage, nous constatons vite qu'il ne fait effectivement pas très chaud dans le living, et nous ne sommes que fin septembre... L'analyse met directement en évidence que, même avec toute la meilleure volonté du monde, il est impossible d'obtenir un certain confort thermique dans le logement tant le poêle est vieux et inadapté.

Il faut ajouter à cela l'impossibilité financière de remplir la citerne de mazout. L'achat se fait donc « au bidon » lorsque les moyens le permettent. Ne parlons pas du recours aux radiateurs électriques dont la facture constitue une véritable bombe à retardement...

Nous préconisons donc d'installer un poêle à pellets qui permettrait de chauffer correctement le logement de manière simple et la plus économique.

Forte du rapport, la travailleuse sociale introduit une demande auprès du conseil du CPAS qui accepte de financer l'appareil!

Contact est alors pris avec la Société de logement social qui prend à sa charge le tubage de la cheminée. Ensuite, à la demande du CPAS, nous sollicitons différentes offres auprès de chauffagistes et faisons un rapport technique afin d'éclairer le choix à effectuer entre les différents modèles proposés.

Avant les premières rudesses de l'hiver, le poêle est installé et l'utilisatrice formée à son fonctionnement.

Aujourd'hui, toute la famille peut enfin bénéficier d'un minimum de confort tout en contrôlant au mieux ses dépenses. En effet, le pellet coûte moins cher par unité de chaleur (5,5 c€/kWh contre 7,5 c€/kWh pour le mazout « au bidon »), mais son prix est aussi plus stable puisqu'il a varié de +/- 16% au cours des 5 dernières années contre 102% pour le mazout!

N'hésitez pas à nous contacter.

Le PAPE

Plans d'Action Préventive en matière d'Énergie.

Pour quoi?

Améliorer la maîtrise des consommations énergétiques afin de réduire les factures.

Comment?

Un suivi personnalisé du ménage comprenant : une visite du domicile, une analyse des comportements et du logement, des conseils individualisés...

Des séances collectives d'information et de sensibilisation.

Pour qui ?

Pour des ménages en situation de précarité énergétique.

Par exemple: des bénéficiaires des aides sociales énergies, des bénéficiaires ILA, des personnes en médiation de dettes...

